



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,
des finances et de l'intégration sociale
☎ 032 886 43 99 📞 078 892 14 16

Résultat des enquêtes auprès de la population : les Vallonniers semblent heureux de l'être !

Globalement réjouissants : les résultats des enquêtes menées récemment auprès de la population de Val-de-Travers permettent de tirer un bilan plutôt satisfaisant des relations entre les habitants et leur commune. Ils ont été présentés aujourd'hui par le Conseil communal et la Haute école de gestion Arc, de Neuchâtel, mandatée pour réaliser à la fois une enquête quantitative (un formulaire adressé à 2'000 ménages, auquel un quart a répondu) et une enquête qualitative auprès d'une trentaine de familles résidant à Val-de-Travers ou l'ayant quitté.

S'inscrivant dans le cadre du crédit de promotion démographique et économique voté par le Conseil général, cette démarche avait notamment pour but d'identifier les éléments contribuant au sentiment de bien-être des Vallonniers... pour autant que ce sentiment existe! C'est fort heureusement le cas, les valeurs mesurées quant à l'amour de la commune ou le plaisir d'y vivre atteignant des résultats particulièrement élevés.

Une qualité de vie plébiscitée

Les raisons d'un tel attachement ? La convivialité de la commune, la richesse de sa vie locale et associative, sa qualité de vie, mais aussi, et le Conseil communal s'en réjouit, la perception positive qu'ont les citoyens des services communaux, de la promotion des intérêts de Val-de-Travers ou encore de la bonne gestion financière de la commune. « C'est la première fois, parmi les diverses enquêtes que nous avons réalisées, que de tels indicateurs sont corrélés à l'amour qu'ont les habitants de leur commune », relève le professeur Nicolas Babey, de la HEG-Arc.



A l'inverse, et de façon plus attendue, la fiscalité ne concourt guère à l'attractivité de Val-de-Travers, au contraire. D'autres éléments négatifs sont aussi à relever. Ainsi la mauvaise image collée à la région, qui semble peser sur ses habitants. Ainsi la difficulté de trouver des terrains ou des appartements disponibles, de même que des emplois suffisamment variés. Ainsi encore, pour les familles, une offre en places de jeux jugée insuffisante et une sécurité aux abords de certains collèges méritant d'être améliorée. Quant aux raisons des départs, elles rejoignent celles relevées par la commune via son contrôle des habitants : elles sont principalement liées aux changements d'ordre familiaux ou professionnels. Rarement à une animosité envers une région dont l'identité est décidément une valeur forte.

Un appui à de nombreuses actions en cours

De l'avis du Conseil communal, ces résultats présentent un double intérêt. Ils le confortent dans la nécessité de poursuivre, voire d'intensifier des actions déjà initiées, qu'elles aient trait à l'immobilier (favoriser le lancement de projets), à la famille (augmentation des places d'accueil, soutien à la Maison des jeunes), à la santé (contribution à la mise en place d'un cabinet de groupe), au développement économique (diversification des activités), à la fiscalité (diminution d'un point en 2015, conditions posées pour un 2^e point en 2016) ou encore à la vie associative. Quant au déficit d'image ressenti par la population, il légitime, s'il le fallait encore, la pertinence du crédit ayant soutenu cette démarche et qui pourra désormais se déployer sur des éléments mesurés.

Il ressort aussi des enquêtes, notamment celle menée auprès des familles, un déficit de communication. Quels sont les projets des autorités communales, quelles sont leurs contraintes, quelles sont les prestations délivrées à la population ? Autant d'éléments qui viennent enrichir la réflexion en cours du Conseil communal, visant à la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication dès l'an prochain.

Au final, sans tomber dans l'autosatisfaction, le Conseil communal voit dans ces résultats de nombreuses opportunités à saisir, avec d'autant plus d'entrain qu'il sait pouvoir compter sur une population formidablement attachée à sa région.

Val-de-Travers, le 21 avril 2015
LE CONSEIL COMMUNAL

